

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 37 (1899)  
**Heft:** 46

**Artikel:** La soupe  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-197832>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à  
**L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASERSTEIN & VOGLER**  
 Grand-théâtre, 11, Lausanne.  
 Montreux, Gervanne, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,  
 St-Imier, Delémont, Biel, Berne, Zurich, St-Gall,  
 Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :  
**BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE**  
 SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50  
 ETRANGER : Un an, fr. 7,20.  
 Les abonnements datent des 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> avril, 1<sup>er</sup> juillet et 1<sup>er</sup> octobre.  
 S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

**PRIX DES ANNONCES**  
 Canton : 45 cent. — Suisse : 20 cent.  
 Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.  
 la ligne ou son espace.  
*Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.*

## Croquis militaires.

III

Ah ! la belle bataille ! C'était au bord de la Venoge, près de Lussery.

Un de nos vaillants bataillons vaudois avait été chargé de garder le pont que devait attaquer un bataillon venu de la Suisse allemande.

Tout près, au moulin, la cuisine s'était installée, avec les deux petits postiers du bataillon.

Les hommes de cuisine avaient fourni la soupe au bataillon, tout préparé pour le chocolat du lendemain, puis s'étaient roulés dans leurs couvertures et bravement endormis.

Les petits postiers, habitués depuis longtemps à se passer de couvertures, les leurs étant toujours accaparées, s'étaient creusé un trou dans une superbe meule, et, côté à côté, comme deux loirs, avaient dormi du sommeil de l'innocence.

Vers une heure du matin, la fusillade avait éclaté ; les nôtres s'étaient vaillamment défendus, mais, enfin, avaient dû céder le terrain. Les mains dans les poches, les hommes de cuisine et les postiers avaient suivi le pittoresque spectacle : nos braves Confédérés prenant d'assaut le pont et sautant dans les flots de la Venoge. Puis, voyant la bataille perdue, ils avaient songé à eux. Cachés et solidement barricadés dans la chambre à lessive du menuier, ils avaient vu par la *borgnette* les ennemis fouiller le moulin et ses environs.

Le char de cuisine, sur lequel on avait jeté à la hâte une bâche verte, avait échappé à leurs investigations, et quand un jour gris se leva, l'ennemi avait disparu. Un à un, ils sortirent de leur cachette et, sur le champ de bataille, on tint conseil.

Que faire ? Le bataillon avait battu en retraite. Devait-on le suivre ? Pour cela, il fallait remonter les hauteurs de Lussery et tomber dans les lignes ennemis. Voit-on cela, la poste et la cuisine de la 4<sup>e</sup> prisonnières ?

Par bonheur, le sergent de cuisine était un homme de tête, vieilli dans les ruses de guerre.

« Mes amis, il s'agit pas de ça, dit-il. On va tâcher de se tirer du pétrin. Nous allons passer sur la rive gauche de la Venoge, nous reviendrons au pont de Cossonay et, de là, c'est bien le diable si nous ne retrouvons pas le bataillon. En attendant, tirez vos fusils de dessous les bidons, si on nous attaque, on se défendra. »

— Hurrah ! vive le sergent !

— Silence dans les rangs ! Toute manifestation est interdite.

— Ah ! le joli petit voyage ! On a chanté, on a été aux noisettes... Mais voici qu'en vue du pont de Cossonay, le convoi s'arrête net. Parbleu, il y a de quoi ! Le pont est gardé !

Deux énormes chars à échelles, poussés en travers, entremêlent leurs roues, et devant, l'arme à l'épaule, une sentinelle se promène à pas lents...

O honte ! faudra-t-il donc subir cette humiliation : être prisonniers des Allemands, et que va-t-on dire ce soir au bataillon ? Les deux petits postiers sentent leur cœur se serrer en pensant à tous les reproches qui vont les assaillir. Il y a un certain caporal qui devient féroce s'il n'a pas chaque soir une lettre de sa bonne amie :

— Mais le sergent s'est gratté le nez, ce qui a pour résultat immédiat de lui donner une idée :

— Tous en ordre, autour du char. Que pas un ne parle ni ne fasse un seul geste sans permission, et en avant ! On en a roulé de plus malins. »

— Halte ! Wer da ?

On s'arrête. Raide et dix pas en avant du convoi, le sergent attend.

Voici le chef du poste qui accourt... Il ne sait pas le français ; le sergent parle l'allemand, mais il se garde bien d'en dire un mot, et il attend patiemment qu'un *trucheman* soit arrivé... Enfin, le voici. Il a la prétention de savoir le français ! Le bon Dieu le bénisse !

— J'ai l'ordre, dit le sergent, de conduire ce convoi de vivres à Cossonay. Veuillez, je vous prie, faire débarrasser le pont... »

Et le pauvre chef de poste, subjugué sans doute par le ton impératif du sergent-cuisinier, intimidé par l'air digne de ces soldats qui dissimulaient un fou rire :

— Ja, ja, ja... »  
 Péniblement, les deux chars roulent de côté. Le caporal lui-même s'est aidé.

— Je vous remercie. C'est bien. »  
 Et le convoi passe... Mais voilà qu'à l'autre bout du pont, pendant que les deux chars reviennent à leur place, les deux petits postiers n'ont pu s'empêcher de s'asseoir sur le parapet et, avec un ensemble admirable... adressent à leurs généreux ennemis le plus superbe pied de nez qui se puisse imaginer.

... Et le soir, les troupiers eurent leur soupe et leur correspondance.

## IV

Que c'est donc terrible, les tentations ! Depuis le temps où notre aïeule, sans souci de ses descendants, planta ses dents blanches dans la fatale pomme, nous avons toujours estimé qu'une *morse* de fruit défendu vaut mieux que tout au monde.

Le bataillon était logé depuis huit jours dans un joli petit village de la plaine de l'Orbe et, depuis huit jours, le soldat... appelle le Jean-David, si vous voulez, était en proie à des tentations, auprès desquelles celles de saint Antoine ne sont que de la tisane.

Chaque jour, allant chercher sa correspondance à la poste militaire, installée à la maison d'école, il lorgnait avec envie la treille de l'instituteur. Ah ! les belles grappes ! Mais, allez-y ! Une sentinelle est là jour et nuit, qui garde l'infirmier et la poste !

C'était au temps où les régents étaient considérés comme des citoyens et faisaient leur service militaire... Mon Dieu, oui ! Ce temps existera ! Que voulez-vous ? Les meilleurs gou-

vernements font quelquefois des sottises. Aujourd'hui, on est revenu à une plus saine notion des choses, et l'on estime avec raison — ô combien — que les régents, bien que chargés de former des citoyens, ne doivent pas remplir les devoirs de citoyen. Le temps viendra bientôt, espérons-le, où on leur défendra de voter et de se marier.

Il y en avait un dans le bataillon...

Comment, un dimanche qu'il était avec Jean-David, rencontra-t-il son collègue de l'endroit ? Ce serait trop long à expliquer...

Un moment après, M. le régent avait été chercher une bonne bouteille, madame, de délicieux bracelets, et Jean-David, ému d'une réception aussi cordiale, faisait l'aimable tant qu'il pouvait.

— Eh bien, madame, demanda-t-il tout à coup, se plaint-on bien de nous dans le village ?

— Pas du tout, monsieur ; les soldats sont en général très polis. Il n'y a qu'une chose que je leur reproche. Nous avons là une treille qu'on nous dévalise tous les soirs. Qui est-ce ? Evidemment personne autre que la sentinelle ! Notez que le raisin n'est pas mûr ; il doit être aussi aigre que des *bélosses*. Tout ce qui est sur la rue est enlevé... On commence maintenant à entrer dans le jardin ; j'ai très bien entendu le *clédar*, cette nuit, entre une et deux heures. Si le raisin était mûr, je ne le regretterais pas, mais ceux qui le mangent doivent être malades...

Jean-David se taisait.

— Vraiment, madame, dit son camarade, vous m'étonnez. Je ne croyais pas que notre bataillon eût des soldats si peu soucieux du bien d'autrui... Qu'en dis-tu, Jean-David ?... Mais qu'as-tu ? Tu es vert... Es-tu malade ?...

— Moi, pas du tout... Seulement, il fait un peu chaud ici... Ne penses-tu pas qu'il nous faudra partir, c'est bientôt l'heure.

Un peu après, ils rentraient au quartier.

— Ah ca, Jean-David, m'expliqueras-tu cette *brelaire* qui t'a pris tout-à-coup ?

— Tais-toi, mon vieux. J'ai eu une *déguille* épouvantable. Cette nuit, de une à deux heures du matin, celui qui était de garde devant la maison d'école...

— Oui, eh bien ?...

— Eh bien, c'était moi.

PIERRE D'ANTAN.

## La soupe.

Bien rares sont les personnes dont le repas de midi ne débute pas par la soupe. Rien, en effet, ne dispose à faire honneur aux autres mets comme un bon et léger potage. Il semble qu'en son absence le dîner ne soit pas complet. Le potage figure sur la table de presque tous les ménages de même qu'à table d'hôte et dans les banquets.

Et cependant les médecins, en général, estiment que la soupe devrait disparaître complètement de tous nos repas, comme étant nuisible à la digestion. En jetant ce liquide dans l'estomac, disent-ils, vous diminuez l'action

des sucs dont le rôle est de dissoudre les aliments et de les préparer à l'assimilation. L'absorption d'une grande quantité de liquide tend, en outre, à dilater l'estomac.

Aussi, messieurs les docteurs l'interdisent-ils à tous ceux de leurs clients qui ont la digestion laborieuse. Un de ces messieurs nous disait l'autre jour : « Je ne prends jamais de soupe et je ne bois rien à mes repas ; à la fin du dîner, c'est à peine si je me verse un doigt de vin pour me rincer les incisives. »

Eh bien, nous nous permettons de croire que ces messieurs exagèrent quelque peu le mauvais effet de la soupe sur l'estomac, et qu'ils ont tort de se priver d'un aliment qui, pris modérément, est des plus agréables.

Hélas ! de toute antiquité on a mangé de la soupe, et nos ancêtres ne s'en trouvaient guère plus mal. Il faudrait remonter bien haut dans le cours des siècles, nous dit la *Science illustrée*, pour trouver l'origine de la soupe. Dès que l'homme sut façonner grossièrement des vases de terre, l'invention de cette préparation devint possible et fut réalisée par le premier de nos lointains ancêtres qui eut l'idée de faire bouillir sa viande dans l'eau, au lieu de la rôtir, et y ajouta quelques herbes pour en modifier le goût.

Les Romains, avant leurs guerres avec les nations orientales, ignoraient l'art de faire le pain et consommaient leurs graines bouillies dans l'eau.

D'après Athénée, les Gaulois mangeaient ordinairement leurs viandes bouillies et il est bien probable qu'ils faisaient des soupes avec le bouillon de ces viandes. Grégoire de Tours raconte que le roi Chilpéric lui offrit un jour un potage succulent fait avec de la volaille. Les poésies des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècle font mention de potage à la purée, au lard, aux légumes, au gruau et même aux amandes et à l'huile d'olive, dans le Midi.

La soupe au vin ou soupe de perroquet, consistant en tranches de pain trempé dans du vin, était très estimée des rudes guerriers de la fin du moyen-âge. L'un des vœux les plus pénibles que put faire un chevalier était de jurer de ne plus manger de soupe au vin jusqu'à ce qu'il eût tiré vengeance d'une offense qu'il avait reçue. Quand du Guesclin alla combattre l'Anglais Guillaume de Blancbourg, il mangea trois soupes en l'honneur des trois personnes de la Trinité.

Un vieux manuscrit sur les coutumes du moyen-âge, donne la longue liste des soupes estimées alors. Nous y relevons le potage de pois vieux à l'eau de lard ; le potage de *crapois* ou baleine salée pour le carême, le potage de cresson, celui aux choux touchés de la gelée, la soupe au fromage, la *soupe despourvue* qu'on faisait en hâte dans les hôtelleries quand il arrivait des voyageurs inattendus. Les soupes à la moutarde, au chênevis, au millet, au verjus, aux betteraves, aux coings, au fenouil, à la fleur de sureau faisaient aussi les délices de nos ancêtres. Rabelais dit que les Français étaient les plus grands mangeurs de soupe qui fussent au monde, et se vantaient d'en avoir inventé plus de septante-sept espèces.

Le peuple regardait la soupe chaude comme base de l'alimentation ; chacun mangeait au moins deux soupes par jour.

Le grand gourmet, Brillat Savarin, appréciait beaucoup le potage, dont il disait : « Il est au dîner ce qu'est le portique ou le péristyle à un édifice. »

**Célibataires.** — Le royaume de Hesse vient enfin de promulguer la fameuse loi d'impôt sur les célibataires, dont on parle depuis si longtemps.

« Attendu, dit cette loi, que les célibataires

hommes, sont responsables de leur état et qu'ils ne peuvent arguer qu'on n'a pas demandé leur main ... »

En effet, ce ne sont ordinairement pas les demoiselles qui demandent les jeunes gens en mariage

« En conséquence, dès l'âge de 30 ans, ils auront à payer 25 pour cent de plus que les contribuables mariés. »

La loi n'ajoute pas ce que l'Etat fera de ces « centimes additionnels ». Espérons qu'il en dotera les filles à marier — que les célibataires alors prendront peut-être plus facilement. Ce sera pour eux une façon de rentrer dans leur argent.

(*France-Mode*.)

**Couleurs des chrysanthèmes.** — Provenant de types à fleurs primitivement jaunes ou blanches, les chrysanthèmes cultivés présentent maintenant toutes les couleurs sauf le bleu. On prétend qu'au Japon certains horticulteurs sont arrivés à obtenir des variétés dont la nuance s'approche du bleu, mais elles sont restées, jusqu'à présent, échappées à tous les yeux profanes, et nos jardiniers européens n'ont pu parvenir encore à la produire. Le violet franc n'existe pas non plus dans nos races européennes.

Le rouge violacé, le rouge grenat, le cuivré, l'abricoté, les teintes bronzées, les marrons, les mauves et les lilas, avec leurs mille nuances et leurs associations les plus savantes ou les plus compliquées, se remarquent dans les expositions de chrysanthèmes.

La forme des ligules ne présente pas moins de variétés que leurs nuances ; les unes sont plates comme un ruban ou, au contraire, roulées en tubes, d'autres plus ou moins spatulées. Il y a des ligules droites ou recourbées, soit en avant, soit vers le centre de la fleur, soit en arrière vers le pédoncule. Elles peuvent être encore contournées ou ondulées de diverses façons.

Les chrysanthèmes dits *Japonais*, sont les plus élégants et les plus admirés. Leurs ligules généralement inégales de longueur et plus ou moins courbées ou contournées, donnent à la fleur un aspect échevelé ou emmêlé.

**Mode.** — Rien au monde de plus curieux que la mode. Les chroniques de Paris nous apprennent que le manchon, délaissé depuis plusieurs années, comme un objet laid et gênant, sera porté cet hiver.

Il y a 500 ans que le manchon fit son apparition à Venise, aux premiers froids de 1499. Il était de fourrure de soie comme aujourd'hui, mais la fourrure était à l'intérieur et la soie au dehors. Au XVII<sup>e</sup> siècle, nous dit Jacques Lefranc du *Petit Parisien*, le manchon resté jusqu-là vénitien, fut bientôt connu dans toute l'Europe. On le portait en manière de colifichet chez soi et au théâtre.

Frédéric I<sup>r</sup>, roi de Prusse, voulut qu'à son couronnement, en 1701, le manchon fit partie de la toilette de cour des dames. Les hommes trouvant l'objet commode, l'adoptèrent. Mais ils le portèrent considérable, suspendu au cou et en peau de léopard.

Plus tard, après les manchons d'une grosseur énorme, l'inévitable réaction a amené la mode des manchons minuscules, qui se tiennent au bout du poing.

Le plus récent modèle porte une poche pratiquée sur le devant et qui permet de mettre au chaud un chien de petite taille.

### Histoire de tsachão.

Ya on part dè dzos, trâi tsachão dè pè Lôzena s'eftiont bailli lo mot po allâ férè 'na veria pè contre la Brouye po vairè se per hazâ n'ia-vai pas cauquès bounès praisés à férè per lè.

Onna né, preignont don lo trein et s'ein vont cutsi à Mâodon po poiou comeinci dè boun'hâore lo leindéman.

Ion dè cllião tsachão, qu'etâi on gaillâ prêvegnaint, avâi couetume, quand l'allâvè à la tsasse, dè preindrè avoué li totès sortès d'ingrédieints po se dâi iadzo l'arrevâvè oquie et, ma fai, l'avâi résoun, kâ, quand on foradzè dinse permî cllião bou et cllião z'âdzès, on ne

sâ pas que pao arrevâ, on pao sè férè on ein-toose, sè férè pequâ pè 'na crouia bitè, voultron fusi pao vo z'épelliâ dein lè mans ein te-reint on coup, sein comptâ que vo pâodès onco êtrè tiâ pè on collègue que vo z'a prâi po on renâ àobin po 'na laivra quand vo vo catsi dein on bosson. Cé tsachão avâi don adé 'na botolhie d'édhie dè Goulâ, dâo venégro, dâi pomardes po cosse et po cein, dâi pudrè, dâo iode et totès sortes dè bougréi.

Cé tsachão droumessâi dein la mima tsam-bra què B., ion dè sè compagnons, et, tandi la né, l'ouït l'autro que sè reverivè dein son lhi, que sè grattavè et sè rupâvè pertot, que sè morniflâve la frimousse ein fâseint dâi sa-crèmeint d'einfai.

— Que dâo dianstre as-tou ? se l'ai fe.

— Kaise-tè ! l'ai repond B., su quié dévourâ pè cllião pestès dè moussellions que mè fous-nent pè lè z'orolhies et pertot ! on derâi que l'ein ont vouagni pè la tsambrâ tant y'en a !

— Atteinds-tè vai 'na menuta, l'ai dese l'autro, ein châoteint frou dâo lhi, y'è quié dâo venégro dein 'na botolhie, n'ia rein dè parai po lè férè décampâ ; te t'ein frottérè bin adrâi lè mans et la tête et sarè bin lo diabllio se t'ein raperçai ion !

Lo tsachão va don preindrè à novyon la botolhie dein son chernier, voudiè on part dè iadzo dè cé venégro dein la man à l'autro que s'embardouffâ à mesure la frimousse, lo cotson et lè mans avoué, pu, quand l'ein eut zu prâo met, sè refourront ti dou à la paille.

Ora, paret que lo remido a fe effet, kâ, du adon, l'autro n'a min recheintu cllião bourtia dè moussellions

Lo leindéman, faillâ sè dématenâ dè boun'hâore s'on volliavè rapportâ oquie à l'hotô, assebin noutrès tsachão étions su pi dza dévant dzo ; sè viton à la couaite et décheindont quie dévant, io sè sont de : « No no z'astiqué-reint on bocon ein vegneint d'edjonnâ, pè vai lè sa-t'hâore, allein vito férè 'na veria dein lè z'enverrons po vairè se n'ia pas moian dè lèvâ oquie perquie. »

On veyâi onco papi bê et lè trâi compagnons, sein avâi pu pi sè vouaiti bin adrâi, partont et quand fûront défrou dè Mâodon, ion a prâi à draî à travai lè tsamps, on autre, à gautse, et lo troisiémo sédiâi la grand'route.

Cé qu'avâi étâ tormeint pè lè moussellions, don B., ott tot d'on coup seiyi à n'on tsamp on bet pe liein et s'embautsè vai lo saitao po l'ai démandâ se dâi iadzo n'avâi pas vu dâo gibier perquie : mâ, quand fut tot proutso et que lo sailao eut vouaiti noutron tsachão, vouaiquie l'autro que preind la fousâre, tsampè via sa faulx et son covai et que sè met à décampâ à travai lè tsamps ein boaleint qu'on sorcier : « Ao sécoo ! ào sécoo ! on sauvaldo ! ào sécoo ! ein aide ! »

— Que dâo diabllio a-te ? sè peinsavè lo tsachão et quimma breleira dè fou l'ai preindt-e ? T'einlevâi po on tabornio ! l'est fou !

L'eut bo coudhi lo recriâ, mâ lo saitao trâcivâ adé veintre à terre contre Mâodon.

Lè dou z'autro tsachão qu'aviont ouï criâ ào sécoo, ont peinsâ qu'on allâvè ein éterti ion per lè et sè sont dépâsi dè veni vairè que dâo diabllio l'ai avai ; mâ quand l'ont vu lâo collègue tot solet et que l'euront vouaiti sa frimousse, sè teniont lo veintro dâo tant que recaffâvont.

— Qu'âi-vo ? Qu'âi-vo ! Itès-vo fous assebin ? démandâvè l'autro.

Mâ ne poivont rein lâo repondre, tant sè maillivant lè coûtes ein vouaiteint lâo compagnon qu'avâi lè pottès, lo pifre, lè z'orolhies, quiet ! tota la frimousse couleu clliâr dè chique

Ora, du io cein vegnâi-te ? et coumeint B. s'etâi-te astiquâ dè clliâr façon ? N'ont pas zu fauta dè sè crozâ la cervalla, kâ l'etâi lo tsachão